

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 20 janvier et le 13 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à s'exprimer sur les grands thèmes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et à écrire leur propre charte de la ville du futur idéale.

Afin de recueillir leur regard sur la ville, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier de sensibilisation durant lequel les élèves ont été invités, au travers d'une promenade commentée, à découvrir un quartier parisien inspirant ;
- un second atelier destiné à la réalisation de collages et à l'écriture du « Plan d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire Godefroy Cavaignac, école ambassadrice du PLU pour le 11e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec l'avant-projet de PADD réalisé par la Ville de Paris.

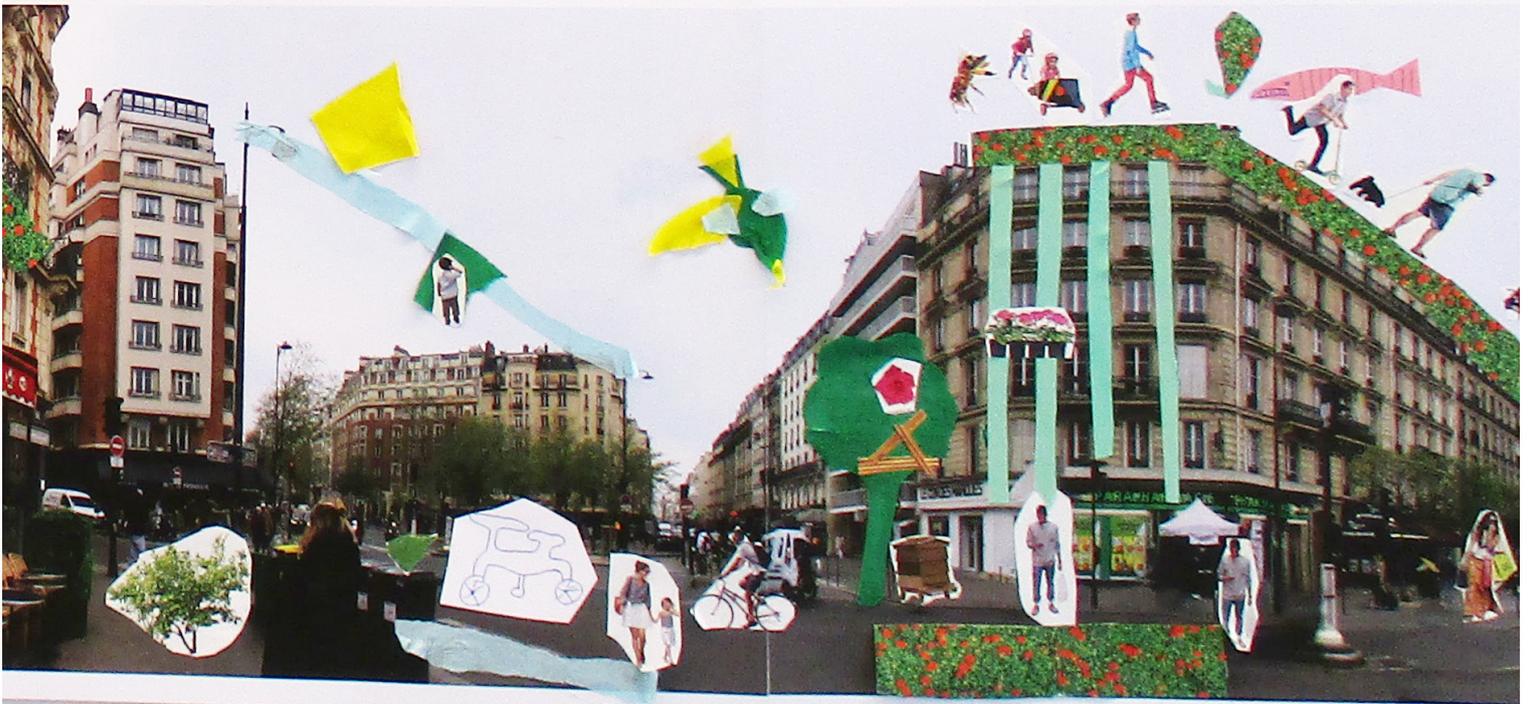
Carbonee

Ville Verte

La ville des plantes



La ville du paradis



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GODEFROY CAVAINAC

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 11E

BILAN



21 élèves en classe de CE1



2 ateliers réalisés
les 4 et 11 avril 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire Godefroy Cavaignac
35 rue Godefroy Cavaignac, 75011 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Madame Ovadia, enseignante
intéressée et investie, ayant
déjà participé aux ateliers de
la phase 1-diagnostic.

- Les élèves de CE1 enthousiasmés
par les ateliers.



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

1/ Introduction

30 minutes

En introduction à l'atelier, une **présentation succincte** du Plan Local d'Urbanisme et des grands principes d'évolution de la ville a été proposée aux élèves. Elle leur a permis d'**appréhender rapidement de premières notions d'urbanisme** et de comprendre l'objectif des deux ateliers qui leur ont été proposés, à savoir : repenser le Paris de demain pour que la ville s'adapte, notamment, aux enjeux du changement climatique.

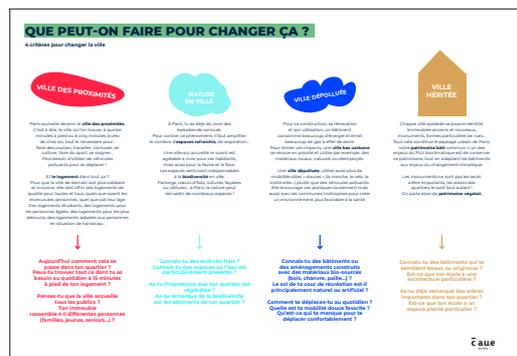
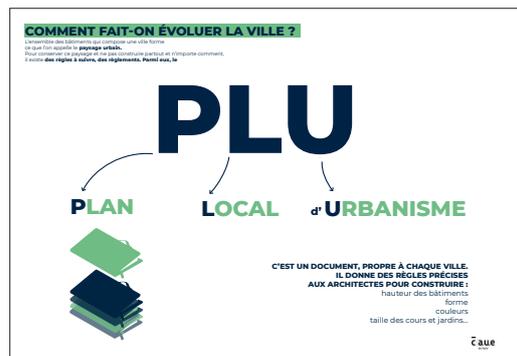
Partant du constat que le Paris que nous connaissons se compose de rues et de bâtiments de formes et de tailles variées, les élèves ont été invités à se poser les questions suivantes :

- Pourquoi la ville évolue-t-elle ?
- Qui la fait évoluer ?
- Comment peut-on faire évoluer la ville ?

Cette introduction avait pour objectifs :

- de présenter les enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique ;
- d'identifier les différents acteurs de l'évolution d'une ville (institutions, urbanistes, paysagistes, habitants...);
- de s'interroger sur ce qui peut faire évoluer la ville de demain et introduire les quatre grandes thématiques de l'atelier (**la ville des proximités, la nature en ville, la ville dépolluée, la ville héritée**).

Ce rapide panorama a également permis aux enfants de **se familiariser avec des notions clés d'urbanisme** telles que le PLU, la ville durable, le patrimoine, la ville du quart d'heure...



6





© CAUE de Paris

2/ Promenade au village Saint-Paul, le Marais, Paris Centre

1 heure et 30 minutes

Une **promenade commentée dans un quartier parisien inspirant** a ensuite été proposée aux élèves. Chaque étape de la promenade illustre une problématique d'aménagement dit *durable*.

Lors de la promenade, les élèves ont joué le rôle de journalistes-reporters. Leur mission : **découvrir un nouveau quartier** de Paris et **récolter des idées pour améliorer le leur**.

À cette occasion, les élèves se sont rendus au **village Saint-Paul, dans le Marais**.

Ils ont ainsi pu découvrir :

- la **cour Oasis** de l'école élémentaire Neuve Saint-Pierre ;

- les **cours intérieures réhabilitées** du village Saint-Paul ;

- les **différentes activités installées dans le quartier** (commerces, logements, ateliers...) ;

- les **dispositifs mis en place pour rafraîchir le quartier** (sols et bâtiments de couleurs claires, sols perméables, un jardin de pluie, une noue...), ainsi que ceux mis en place pour **favoriser la biodiversité** (nichoirs...) ;

- l'Histoire et les nouveaux aménagements du **parc Rives de Seine** ;

- l'emblématique **terrain de sport des jardins Saint-Paul**, situé au pied de l'ancienne enceinte de Philippe Auguste ;

- les **nouveaux aménagements de la place du métro Saint-Paul** permettant aux bus et aux cyclistes de circuler plus librement.

Les différents rôles joués par les enfants

À chaque étape, les enfants ont pu commenter et donner leur avis sur les lieux traversés.

Ils étaient répartis en trois groupes :

- les **rédacteurs**, chargés de prendre des notes et de recueillir les avis de leurs camarades ;

- les **reporters d'images**, chargés de photographier les éléments les plus marquants de la visite ;

- les **enquêteurs**, chargés de collecter des pièces à conviction (matériaux, végétaux, objets...).

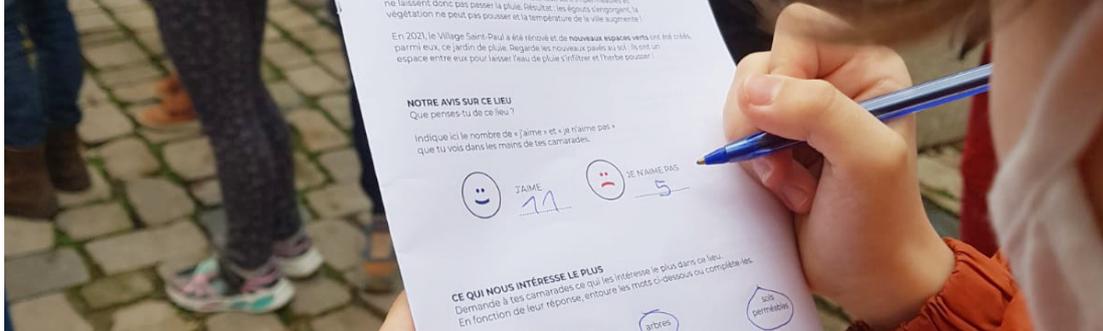
Prises de notes, photographies et pièces à conviction ont servi ensuite à compléter le carnet de bord remis à chaque élève lors du second atelier.

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

3/ La promenade en images





© CAUE de Paris

4/ S'inspirer et observer son quartier avec un regard neuf

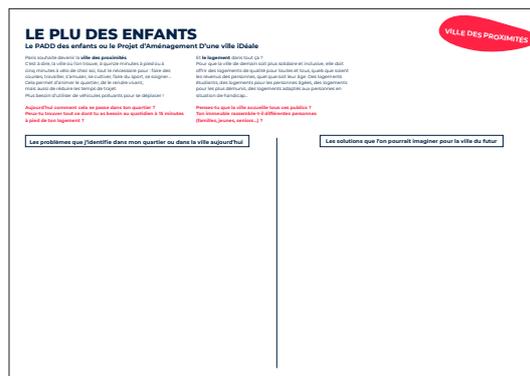
Un album-documentaire pour s'inspirer
 Pour nourrir les réflexions entre les deux ateliers, un ouvrage (*Permacité, la ville de mes rêves*, Dain-Belmont et Maulana, éditions Sarbacane ou *Imagine ta planète... en 2030*, Amandine Thomas, éditions Sarbacane) a été laissé à disposition des enseignants. Ces ouvrages donnent de premières solutions pour adapter la ville aux enjeux du changement climatique.



Des supports pour échanger avec les élèves sur leur quartier

Des supports de discussion thématiques ont été distribués aux enseignants pour échanger avec les élèves et identifier avec eux les potentiels d'évolution de leur quartier.

Le travail de diagnostic, réalisé en 2021, pouvait également être utilisé comme support.



Une carte postale-souvenir

Enfin, une carte postale vierge a été laissée à chaque enfant afin que chacun puisse raconter et illustrer un souvenir de sa promenade.



exemple de carte postale - école Buffault Paris 9e © CAUE de Paris



« La ville des plantes »

On y trouve des insectes, des arbres multicolores, des fermes urbaines avec des ruches sur les toits des immeubles, et des rues vertes, désimperméabilisées !



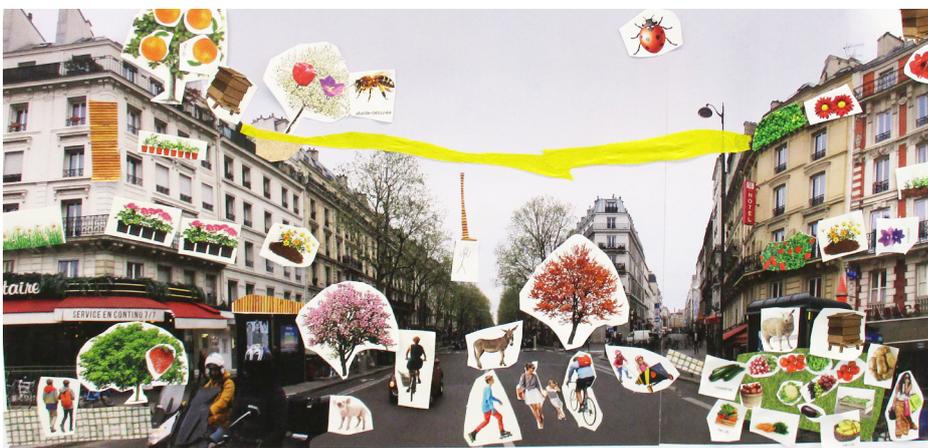
« La ville du paradis »

Dans cette ville, on se déplace en tyrolienne entre les bâtiments ; on marche sur les toits des immeubles, qui sont fleuris et végétalisés. La biodiversité y est omniprésente...on y trouve même un poisson volant !



« La ville de tout »

Dans la ville de tout, plein d'arbres fruitiers ont été plantés. Des ruches y ont également été installées ! Il y a de nouveaux équipements culturels et sportifs dans les quartiers, des cours Oasis dans les écoles !



« La ville du bonheur »

La ville du bonheur, c'est beaucoup d'arbres fruitiers, des coccinelles partout, et surtout des fermes urbaines où l'on peut rencontrer des moutons et cueillir des fruits !

Collages du quartier du futur idéal, école élémentaire Godefroy Cavaignac, Paris 11e © CAUE de Paris

ATELIER 2

Réalisation de collages figurant un quartier idéal Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

2/ Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

1 h 00

Chaque groupe a été invité à présenter son collage au reste de la classe et à proposer ainsi des idées pour le PADD des enfants.

Une fois l'ensemble des idées compilées au tableau, chacune d'entre elles a été soumise au vote de la classe :

- les idées recevant la majorité des votes ont été conservées ;
- les autres n'apparaissent pas dans le PADD de la classe.

Nature en ville

- Aménager des escaliers en fleurs pour accéder aux toitures des bâtiments
- Installer des ruches
- Végétaliser la rue
- Implanter plus de jardins et de réservoirs de biodiversité
- Planter des arbres fruitiers

Ville dépolluée

- Installer des tyroliennes et des lianes pour se déplacer de toit en toit
- Favoriser les déplacements à vélo

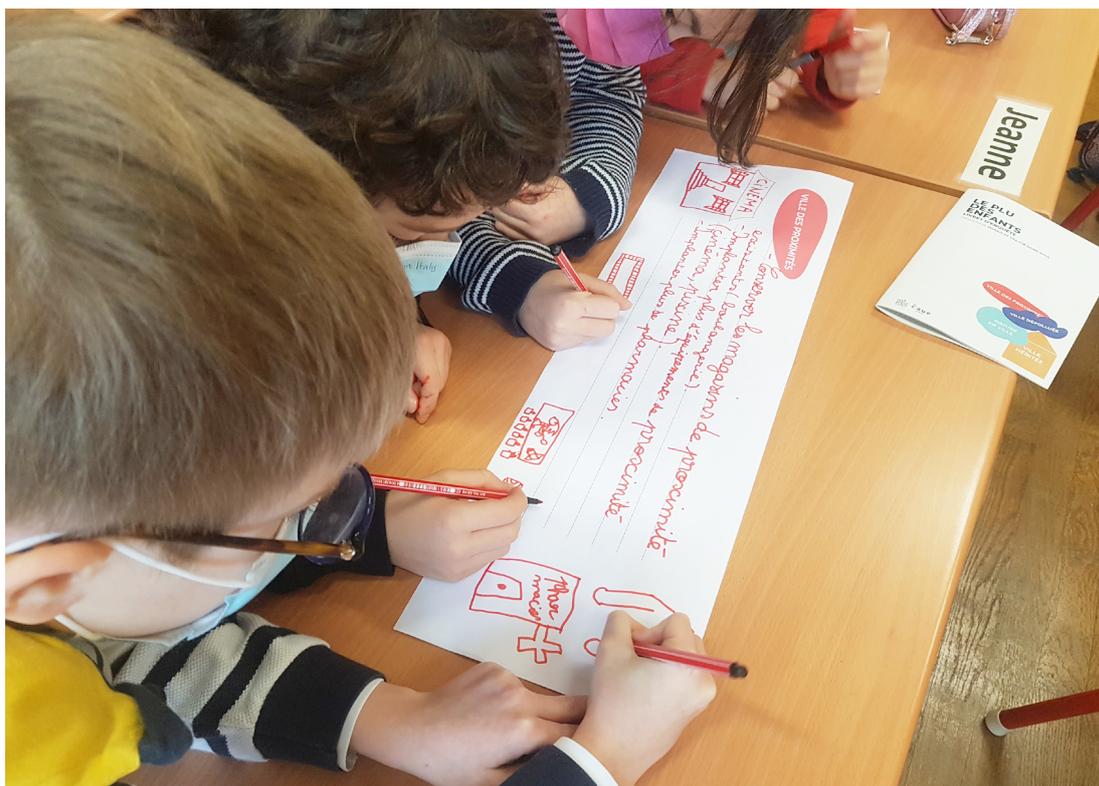
Ville héritée

- Rénover les bâtiments anciens

Les idées proposées par les enfants du 11e arrondissement

Ville des proximités

- Transformer les école en aires de jeux
- Implanter plus de marchés
- Implanter des potagers



© CAUE de Paris

NATURE EN VILLE

Escaliers fleuves permettant d'accéder aux toits
 Implantation des ruches, végétation
VÉGÉTALISER la rue
 Implanter plus DE jardins et DE réservoirs DE
 Biodiversité et insectes.
 Planter des arbres fruitiers.

LE PLU DES ENFANTS

PADD ou Projet d'Aménagement D'une ville idéale
 classe de CE1A de l'école élémentaire 35 rue Godofroy Paris 11e
 rue Cavaignac

VILLE DES PROXIMITÉS

Transformer les écoles en aires de jeux.
 Installer des cabanes dans les arbres.
 Créer des terrasses plus de rues
 Implanter plus de marchés
 implanter des potagers

NATURE EN VILLE

Escaliers fleuves permettant d'accéder aux toits
 Implantation des ruches, végétation
VÉGÉTALISER la rue
 Implanter plus DE jardins et DE réservoirs DE
 Biodiversité et insectes.
 Planter des arbres fruitiers.

VILLE DÉPOLLUÉE

tyroliennes et lianes pour se déplacer favoriser les vélos
 se déplacer de façon ludique

Le site
 végétalisé
 la végétation

VILLE HÉRITÉE

Rénover les Bâtimnts Anciens.

Projet d'Aménagement D'une ville idéale pour le 11e arrondissement de Paris, école élémentaire Godofroy Cavaignac © CAUE de Paris

2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLU bioclimatique

Le dossier pédagogique est à destination des enseignants. Il est conçu pour le CNEP de Paris dans le cadre des ateliers PLU des enfants.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte général et enjeux
L'architecture bioclimatique est une approche d'habitat et d'urbanisme qui vise à optimiser les performances énergétiques et environnementales des bâtiments et des quartiers en intégrant les principes de la bioclimatique.

Objectifs
Appréhender les enjeux de la bioclimatique, identifier les principes de base de la bioclimatique, comprendre les enjeux de la bioclimatique dans le contexte de la transition écologique.

Méthodes
Ateliers, jeux, animations, observations, expérimentations.

À l'attention de...
Les enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

REPÈRES

Comment le règlement urbanisme impacte-t-il le paysage de la ville ?

LEJEU DU RÈGLEMENT URBAIN

OBJET
Le règlement urbanisme est un document qui définit les règles de construction et d'usage des sols.

PROJET
Le projet est une proposition de construction ou d'usage des sols.

PROJET
Le projet est une proposition de construction ou d'usage des sols.

PROJET
Le projet est une proposition de construction ou d'usage des sols.

PROJET
Le projet est une proposition de construction ou d'usage des sols.

PROJET
Le projet est une proposition de construction ou d'usage des sols.

PROJET
Le projet est une proposition de construction ou d'usage des sols.

REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisien

Le dossier pédagogique est à destination des enseignants. Il est conçu pour le CNEP de Paris dans le cadre des ateliers PLU des enfants.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

2022	2023	2024
Adoption du PLU bioclimatique	Adoption du PLU bioclimatique	Adoption du PLU bioclimatique

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le maître d'ouvrage
Le maître d'ouvrage est le responsable d'un projet architectural ou territorial. Il est donc le client de l'architecte, du paysagiste, ou de l'urbaniste. C'est lui qui définit le cadre des charges et finance le projet. Le maître d'ouvrage peut être une personne physique ou morale, un particulier ou une collectivité.

L'architecte
L'architecte peut concevoir un bâtiment seul, mais peut aussi travailler en équipe. Il définit son règlement, son plan de masse, choisit les matériaux, définit leur façade, leur aménagement intérieur... Il supervise ensuite le chantier jusqu'à la livraison de l'ouvrage. Avant chaque projet, il doit déposer un permis de construire auprès de l'urbanisme, qui valide les dimensions de l'ouvrage. Le projet architectural est réalisé sur le terrain de différents espaces (quartiers, établissements...), dans le respect du règlement urbain.

L'urbaniste
L'urbaniste conçoit l'ensemble urbain et l'aménagement d'une ville ou d'un quartier. Il contribue à la planification du territoire, à travers son rôle de conseil auprès des collectivités, mais aussi à la réalisation de projets urbains ou de bâtiments individuels. Il peut également préparer les maquettes d'ouvrages urbains, c'est-à-dire qu'il dessine un lieu communautaire par un contrat, comme un plan, un pays.

Le paysagiste
Le paysagiste conçoit les aménagements paysagers et verts à leur rénovation et à leur entretien. Il conçoit des espaces verts, des jardins, des parcs, des promenades, des équipements publics. Il travaille en étroite collaboration avec l'urbaniste. Il définit l'implantation des éléments paysagers, choisit leurs essences et matériaux, et supervise le chantier jusqu'à la livraison.

LES ORIENTATIONS DU PADD

Créer une méthode de travail au service de la transition écologique

Le PADD d'orientation bioclimatique promeut une nouvelle méthode de conception des projets, au service de la transition écologique. Il renforce le dialogue et la concertation nécessaires avec les partenaires et les habitants afin de transformer des actions individuelles en ville.

La conception de logements pour tous, la planification de la chaîne énergétique et la production d'énergie renouvelable, la contribution à la construction d'un cadre de vie riche et agréable, la réduction de l'empreinte carbone, la réduction de l'usage des voitures, la réduction de l'usage des voitures, la réduction de l'usage des voitures...

Offrir un logement de qualité pour tous et tous
Développer une offre de logements diversifiés et permettre l'accès durable à un logement décent, quelle que soit la situation sociale ou financière des personnes, sont deux objectifs essentiels du secteur d'un ville plus inclusive et résiliente. Ces objectifs sont atteints en proposant des logements adaptés à tous : étudiants, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, de classe moyenne, logements sociaux...

Favoriser la proximité pour rendre la densité agréable à vivre, avec la ville du quart d'heure
Rester maître de son lieu de vie, avoir des commerces, des services, des équipements de proximité à proximité de chez soi, c'est un enjeu de proximité. C'est pourquoi il est important de favoriser la proximité pour rendre la densité agréable à vivre, avec la ville du quart d'heure.

REPÈRES

Reserver davantage de place à la nature en ville, pour plus de biodiversité, d'espaces de fraîcheur et de pleine terre

À Paris, le changement climatique se traduit d'une part par une aggravaation significative de la sécheresse et de la durée des épisodes de canicule, aggravaation qui se traduit par une baisse de la biodiversité et une diminution de la résilience des écosystèmes.

Adopter Paris au décarbonnement climatique en décarbonant la ville
À Paris, le secteur du bâtiment consomme 80% des consommations d'énergie du territoire et 20% des émissions de gaz à effet de serre. Prendre en considération le rôle de ce secteur est donc essentiel pour atteindre les objectifs de décarbonnement climatique de la ville de Paris.

Respecter l'héritage patrimonial et naturel
Préserver et valoriser le patrimoine bâti (architecture et mobilier urbain) et naturel (parcs et jardins) est essentiel pour assurer la qualité de vie des habitants et leur attachement à leur quartier.

LECTURES

La ville quoi de neuf ?
Album
- éd. Grasset
- éd. Nathan
- à partir de 7 ans

Rien du tout
Album
- éd. Grasset
- éd. Grasset de Sal
- à partir de 3 ans

« Pourquoi les orangés volent, ça n'a rien à voir avec la dentifrice »
Album
- éd. Grasset
- éd. Grasset de Sal
- à partir de 3 ans

« Comment ça va Paris ? »
Album
- éd. Grasset
- éd. Grasset de Sal
- à partir de 3 ans

La Fresque du PADD : la ville du futur, ça ressemble à...

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS
- Lire un album jeunesse et d'appuyer sur les images et l'histoire pour débiter.
- Mettre une scène, relater les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

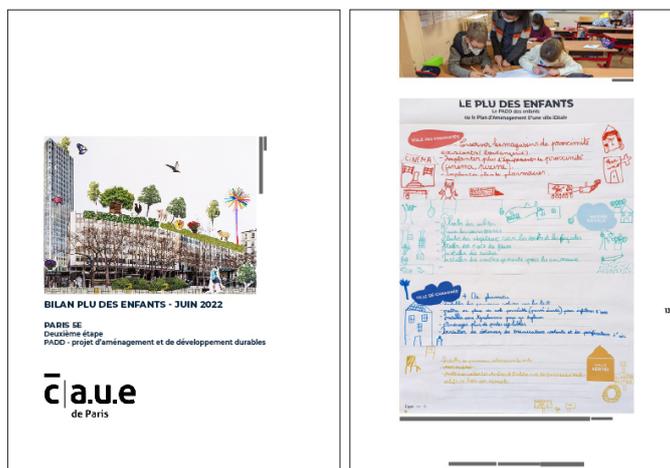
DÉBATS
- Tester de reconnaître les époques des illustrations par son baladeur dans son quartier.
- Tester de faire des dessins et d'ajouter les détails de l'histoire du futur Paris bioclimatique.
- Colorier et compléter la fresque du PADD-dessous.
- Choisir une fresque et la lire grâce au livret du règlement urbain.

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 11^e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

14 et 24 mars 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

20 janvier et 10 février 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

3 et 17 février 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

4 et 18 février 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

10 et 17 février 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

16 et 30 mars 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

21 janvier et 11 février 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

4 et 11 avril 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

14 avril et 12 mai 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

11 février et 18 mars 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

9 et 16 mai 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

31 janvier et 7 mars 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

17 et 31 mars 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

3 et 10 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

25 janvier et 15 février 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

25 mai et 1er juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.